

## **Communication de la Maire de Paris sur la jeunesse.**

30/06/2015

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Plus de 330.000 jeunes vivent à Paris, des jeunes de 16 à 25 ans. Nous sommes donc une ville jeune, une ville avec une forte proportion de population en-dessous de 25 ans.

Les jeunes, et vous l'avez vu, incarnent vraiment la vitalité, l'inventivité, l'avenir de notre ville. Il nous faut non seulement écouter, mais profiter de l'expertise des jeunes pour pouvoir faire en sorte que notre ville soit une ville qui intègre, y compris ceux qui sont moins représentés dans les populations électorales et moins représentés du fait qu'avant 18 ans, on n'a pas le droit de vote.

Pour autant, puisque c'est souvent une catégorie de population qui, du fait justement de son éloignement par rapport au processus électoral, est moins écoutée et sur laquelle ont mis moins, c'est une façon ici de faire en sorte que la Ville et les projets importants pour notre Ville soient portés en ayant toujours l'avis, la représentation des jeunes de Paris, qui sont multiples, qui sont divers.

C'est ce travail-là que je souhaite faire et je veux vraiment remercier Pauline VÉRON, remercier l'ensemble de l'Exécutif, mais Pauline VÉRON pour le travail qu'elle fait pour porter, pour aider, non pas porter à la place de, mais faire en sorte que la parole des jeunes de Paris soit entendue jusqu'ici et soit incluse dans tout le processus de prise de décisions de la Ville. C'est vraiment ce que nous avons souhaité faire.

Nous avons une ambition pour les jeunes de notre Ville et depuis 2001 des politiques ambitieuses ont été développées. Nous avons évalué les différentes mesures à l'aune des changements économiques et sociaux qui sont intervenus au cours de la décennie passée. Nous avons dans la communication qui vous est proposée aujourd'hui défini trois axes structurants sur lesquels nous allons agir prioritairement.

Bien sûr, nous avons d'abord tenu à imaginer une politique de la jeunesse transversale à travers un programme qui intègre l'ensemble des aspects de la vie quotidienne des jeunes, l'emploi, le logement, la santé, les loisirs, la formation. Cette politique est menée en lien avec les maires d'arrondissement, vous l'avez très bien dit d'ailleurs tout à l'heure dans votre propos, et est adaptée bien sûr aussi aux différents territoires parisiens.

Nous souhaitons aussi garantir le fait que la jeunesse soit une véritable ressource pour la Ville, en facilitant vraiment la participation à la vie de la cité. Nous venons d'en débattre. Mais nous entendons aussi donner une visibilité, une cohérence accrue à la politique municipale dédiée aux jeunes. En effet, il y a souvent des dispositifs et pour que les jeunes puissent les connaître, il faut peut-être qu'ils en voient mieux la cohérence et que l'on soit en mesure de favoriser un meilleur égal accès de tous parce qu'il y a beaucoup d'inégalités sociales dans l'accès à la formation, dans la pratique d'un certain nombre de dispositifs.

Le programme parisien pour l'autonomie des jeunes, que nous présentons avec Pauline VÉRON, précise et décline les contours de cette action. Il s'agit d'abord pour les jeunes de pouvoir, s'orienter, se former, s'informer. Nous souhaitons vraiment diminuer les inégalités d'accès aux ressources éducatives en soutenant notamment la mobilité des jeunes et des jeunes collégiens qui sont engagés dans le cadre du plan "Erasmus collèges".

Nous allons aussi organiser des journées portes ouvertes avec les incubateurs parisiens dédiés aux collégiens et aux lycéens. J'ai d'ailleurs écrit à l'ensemble des proviseurs et chefs d'établissement des collèges et lycées de Paris pour qu'ils s'inscrivent vraiment dans la journée porte ouverte qui a lieu le 14 octobre, je crois.

D'autre part, nous allons aussi accueillir dès cette année 1.000 élèves de troisième à l'occasion de leur stage de découverte professionnelle. Là aussi, pour nous l'idée est de pouvoir accompagner des jeunes, notamment les jeunes qui, parce qu'ils n'ont pas les mêmes réseaux liés à leur milieu social, ont plus de difficultés à trouver des stages qui leur permettent vraiment de découvrir des univers professionnels. La Ville de Paris s'y engage pleinement avec 1.000 élèves de troisième, qui pourront découvrir cet univers professionnel.

Nous allons bien sûr favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes avec le dispositif des emplois d'avenir et le développement de l'apprentissage. Une garantie jeune aussi va être mise en œuvre dès le 1er janvier 2016 pour les jeunes plus précaires et éloignés de l'emploi.

L'insertion passe aussi, nous le savons, par le logement. Avec Ian BROSSAT, avec l'ensemble de l'Exécutif, avec aussi Marie-Christine LEMARDELEY, nous poursuivons notre effort pour que 1.000 logements étudiants supplémentaires soient mis à disposition chaque année jusqu'en 2020. C'est un engagement de campagne que nous tenons et sur lequel je souhaite vraiment rappeler notre mobilisation.

Nous voulons promouvoir, et nous l'avons fait notamment lors du dernier Forum de rentrée avec les étudiants, favoriser l'accès des apprentis aux logements, favoriser la colocation mais aussi le logement intergénérationnel. Afin que les jeunes puissent aisément se déplacer et pleinement expérimenter la Ville, nous ferons évoluer le modèle des équipements jeunesse. Là aussi, c'est une réforme que porte Pauline VÉRON afin de rendre ces équipements plus souples, plus lisibles, plus adaptés à l'évolution des usages, peut-être moins prescripteurs et un peu plus stimulateurs et accompagnant la volonté des jeunes.

Une large concertation a été lancée en 2014 pour identifier la nature et les attentes sur ce sujet. Il s'agit enfin aussi, comme objectif, de permettre aux jeunes de s'engager et de s'épanouir. Nous savons qu'il y a une grande volonté de beaucoup de jeunes de s'engager pleinement dans la vie associative, dans la vie citoyenne. Il faut vraiment les accompagner et c'est un plus indéniable que nous avons dans cette ville. Nous venons d'en parler avec notamment les instances de participation dédiées aux jeunes et le Conseil parisien de la Jeunesse. Nous devons aller plus loin sur ces pistes-là.

D'ailleurs, nous soutenons le développement du service civique avec un doublement du nombre de volontaires accueillis chaque année à la Ville. De nouveaux lieux de vie étudiante également et associative vont voir le jour grâce à une valorisation de surface qui existe notamment dans les restaurants, dans les résidences du C.R.O.U.S.

En gros, ce programme global se décline dans 150 mesures dont certaines sont déjà appliquées. Un comité de pilotage annuel rendra compte de leur mise en œuvre. L'enjeu est vraiment de taille et la mobilisation des moyens en 2014 a été conséquente puisque cette mobilisation des moyens a été de 200 millions d'euros pour ce programme jeunesse.

Je veux à nouveau insister sur le rôle très important du Conseil parisien de la Jeunesse et nous étudierons, nous examinerons le vœu qu'ils nous feront parvenir, qui est déjà, d'après ce qu'ils nous en disent ce matin, parti sur des bases extrêmement intéressantes et sur lesquelles nous allons pouvoir avancer.

Mes chers collègues, cette jeunesse à qui nous léguons tant de défis et tant de questions mérite qu'on lui garantisse les moyens de se relever, de s'exprimer, de créer et de décider. Elle mérite que nous posions quelques solutions - c'est comme cela que je conçois notre rôle - et c'est en étant à l'écoute de ses besoins concrets comme de ses envies profondes que nous lui permettrons d'accéder à l'autonomie, une autonomie qui libère les potentialités et les facultés d'action.

Notre aptitude collective à construire un projet de société harmonieux et viable dépend directement de notre capacité à confier une place et un rôle à notre jeunesse. Je veux remercier à nouveau Pauline VÉRON et toutes les équipes mais aussi, comme je l'ai fait dans mon propos, Ian BROSSAT, Marie-Christine LEMARDELEY, Colombe BROSEL. Je fais une parenthèse puisque j'ai dit hier que Colombe était maman d'un petit bébé. Je n'ai pas dit que Mme BUFFETEAU était aussi maman depuis le mois de juin ou juillet dernier. Je veux aussi bien sûr saluer l'arrivée d'un ou d'une petite Parisienne. Je referme la parenthèse.

Tous les adjoints se sont beaucoup penchés sur les chantiers liés au logement étudiant et sur la garantie jeune. Je remercie bien sûr l'ensemble des personnels de la Ville qui font preuve de beaucoup d'enthousiasme pour travailler justement sur ces questions de jeunesse et avec le Conseil parisien de la Jeunesse. Poursuivons ce travail, comme nous l'avons toujours fait, avec audace, lucidité, détermination, trois qualités que la belle jeunesse parisienne a si souvent faite sienne.

Je vous remercie.